

ADJOINT.E ADMINISTRATIF.VE

La Ville de Paris procède à un **recrutement sans concours**
d'adjoint.e.s administratif.ve.s d'administrations parisiennes de 1^{ère} classe !

LA MISSION

L'adjoint.e administratif.ve exerce des missions administratives ou d'accueil du public.
Vous exercerez dans l'une des différentes directions de la Ville ou dans l'une des mairies d'arrondissement.

En tant qu'Agent d'accueil polyvalent, vous serez au contact direct de l'utilisateur et serez chargé.e d'informer, d'orienter et d'accompagner les usagers dans leurs démarches (agent d'état civil, bureau des élections, antenne logement, ...)

En tant que gestionnaire administratif.ve polyvalent.e, vous pouvez occuper vos fonctions dans les secteurs :

- Des ressources humaines en conseillant et orientant les agent.e.s et en réalisant les actions administratives sur leur dossier (paie, ...).
- Budgétaire et comptable en assurant les activités de gestion permettant le paiement des dépenses ou l'encaissement des recettes de la Ville de Paris.
- Secrétariat polyvalent en apportant un appui administratif à un ou plusieurs encadrant.e.s ou auprès d'élus.

LES PRÉREQUIS

- Avoir une formation ou une expérience professionnelle liée au poste
- Maîtriser les outils informatiques et bureautiques.
- Rigueur et sens de l'organisation
- Capacité à travailler en équipe
- Sens du service public
- Appétence pour la polyvalence et le travail collectif

ET

- Être de nationalité française ou ressortissant.e d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Confédération suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre
- Jouir de ses droits civiques
- Posséder un bulletin n°2 du casier judiciaire dépourvu de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national

LE RECRUTEMENT

Le recrutement s'effectuera en 3 étapes :

- Première phase : présélection sur dossier.
- Seconde phase : épreuve de bureautique
- Troisième phase : entretien de motivation

POUR CANDIDATER

Si vous êtes inscrit.e à la Mission Locale de Paris :

1. Positionnez-vous sur le Portail
2. Enregistrez votre cv et lettre de motivation en format Word dans le coffre-fort de votre compte.

Si vous n'avez pas activé votre compte, contactez votre conseiller.

Si vous n'êtes pas inscrit.e à la Mission Locale de Paris, inscrivez-vous !